



Communiqué

La Ville et les associations de commerçants s'accordent pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité du centre-ville

Suite à la bonne collaboration entre la Municipalité et les associations de commerçants dans le cadre des accords du tramway lausannois et celui sur les vitesses, un 3^{ème} accord a été trouvé pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité du centre-ville. L'accord prévoit la piétonisation de la rue Centrale et la mise en zone 30 et en sens unique Est-Ouest de la rue Pierre-Viret à l'horizon 2025 ainsi que le prolongement du stationnement de 2h à 3h dans la zone L en automne 2024 et la gratuité du stationnement dans les P+R le samedi dès le 1^{er} juillet 2024.

Le 8 février 2023, la Municipalité et les milieux commerçants annonçaient qu'un accord avait été trouvé pour lever les oppositions à la construction du dernier tronçon du tramway lausannois entre Renens et Lausanne, dont la mise en service est prévue pour 2026. Le 23 mai 2023, la Municipalité et le comité d'initiative pour un centre-ville apaisé et ses partenaires ont trouvé un accord relatif à la modération des vitesses à Lausanne. Ce compromis permet de favoriser la modération des vitesses tout en garantissant l'accessibilité et son rôle de ville centre. Depuis là, de nombreux aménagements ont pu être adaptés, conformément à l'accord sur le tram, et le dialogue avec les associations de commerçants s'est poursuivi. Une enquête de mobilité a également été menée.

Une enquête pour comprendre les pratiques et aspiration au centre-ville

La Société coopérative des commerçants lausannois et la Ville se sont associées pour réaliser une large enquête comprenant trois volets. Le premier volet a été mené sur place au centre-ville de Lausanne (échantillon de 2'023 personnes), le second en ligne auprès d'un échantillon représentatif de la population de la ville et du PALM (1'060 personnes ayant répondu au questionnaire) et le dernier auprès des commerçantes et commerçants, tenancières et tenanciers d'établissements.

Les résultats montrent que les clientes et clients des commerces et établissements viennent majoritairement de Lausanne (58%), puis des communes de l'agglomération (21%) et enfin 21% viennent de plus loin. Le motif principal de présence au centre-ville est celui des achats. 43% des personnes interrogées étaient présentes pour des achats lors de l'enquête au centre-ville et 63% ont indiqué effectuer chaque semaine des achats au centre-ville. Cette part s'élève à 50% dans l'enquête en ligne, ce qui reste considérable sachant que l'échantillon porte sur toute l'agglomération Lausanne-Morges et quelques communes supplémentaires. Les transports publics sont le mode de transport privilégié pour se rendre au centre-ville (54% des personnes interrogées au centre-ville, 46% des personnes ayant répondu en ligne). La marche arrive en second dans l'enquête menée au centre (25%). Elle est particulièrement utilisée par les Lausannoises et Lausannois. La voiture est utilisée par 14% des personnes en visite, surtout habitant hors de l'agglomération. Dans l'enquête menée en ligne, la voiture arrive en second (29%) avant la marche (14%). La part des visites au centre-ville en voiture est estimée par les commerçantes et commerçants à 43%. Les commerces sont en parallèle majoritairement satisfaits de l'accessibilité de leur commerce et du centre-ville avec les transports publics, la marche et le vélo. Les montants annuellement dépensés au centre-ville sont les plus importants parmi les piétonnes et piétons car ils fréquentent le centre-ville plus régulièrement que les autres usagères et usagers.



De nouvelles mesures pour un centre-ville attractif et apaisé

Dans le but de continuer à travailler main dans la main pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité de Lausanne, la Municipalité et les milieux commerçants se sont mis d'accord sur de nouvelles mesures. Pour l'apaisement de la Ville et sa convivialité, la piétonisation de la rue Centrale interviendra à l'horizon 2025. Toutes les parties reconnaissent qu'elle permettra d'attirer plus de monde, à l'image de sa fréquentation lors des jours de marché. En parallèle, des mesures en faveur de l'accessibilité en voiture ont été entérinées. La durée de stationnement voiture dans la zone L, soit la zone de l'hyper-centre, sera prolongée de 2 à 3 heures encore cette année. Ce sont 1'124 places qui sont concernées par ce changement. Le stationnement horaire voiture sur les P+R de surface et en ouvrage¹ sera quant à lui gratuit le samedi pour encourager le stationnement aux abords de la ville et à rejoindre le centre-ville en transports publics. Une seconde mesure pour apaiser et sécuriser le centre-ville est la mise en zone 30 et en sens unique Est-Ouest de la rue Pierre-Viret.

Le passage sous-voie Ouest de la place St-François se refait une beauté

La Ville de Lausanne va entamer, comme convenu avec l'Association du Quartier rue de Bourg et Saint-François, la rénovation du passage sous-voie Ouest de la place St-François durant l'été. Les travaux devraient durer 3 mois environ et s'inspirent des travaux déjà effectués à satisfaction dans le passage sous-voie Est de la place St-François en 2019. La rénovation comprend le remplacement du revêtement actuel au sol par du carrelage ainsi que des installations lumineuses. La peinture du plafond sera également refaite en nuance claire ce qui rendra le passage plus agréable et lumineux. Le pavage sera conservé à l'entrée du passage à la rue de du Petit-Chêne. Une main courante sera ajoutée sur les escaliers à l'entrée St-François, qui seront remis en état et dont l'escalator sera conservé dans le sens de montée.

Depuis février 2023, d'autres aménagements avaient déjà pu être adaptés, conformément à l'accord. Par exemple, le tourner à gauche depuis l'avenue Ruchonnet vers l'avenue de Savoie, la création d'un passage pour piétons permettant de traverser la rue du Grand-Chêne, ou encore la pose de mobilier urbain et de végétation en pot dans le quartier St-François/rue de Bourg. D'ici fin août 2024, l'entier du pavage de la place St-François sera refait. D'autres mesures seront mises en œuvre sur le plus long terme. Par exemple, le monitoring autour de la future fermeture du Grand-Pont aux voitures interviendra début 2025.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Anne-Lise Noz, présidente de la Société coopérative des commerçants lausannois, tél. +41 79 633 98 50**
- **Claude Jutzi, président de l'Association du Quartier rue de Bourg et Saint-François, tél. +41 79 607 62 91**

Lausanne, le 4 juin 2024

¹ Il s'agit de la Bourdonnette (156 places), Valmont (105 places), Vélodrome (954 places), Grand-Mont (45 places) et Vennes (1'200 places).